

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2013

---

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI ORGANIQUE) - (N° 1108)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 61

présenté par  
M. Urvoas  
-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 33, substituer aux mots :

« des conflits »,

les mots :

« un conflit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.